

**Direction de la Voirie  
et des Déplacements**  
Service des canaux

**ARRÊT DE LA  
NAVIGATION**



## AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 39

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 30 avril 2026

**Travaux de grutage pour la pose de câbles de signalisation et Telecom.**

**Bief 4 entre l'écluse des Vertus (N°4) et l'écluse de la Porte de Paris (N°5) – Secteur pont du rail RER B  
PK : du Pk. 3,300 au Pk.3,400**

**À partir du 11 mai 2026 au 14 mai de 23h00 à 05h00 (3 nuits)**

Travaux de mise en place d'un tancarville par grutage canal Saint-Denis et quai Jean-Marie Tjibaou.

Le tancarville est un support destiné à permettre le maintien provisoire des câbles de signalisation et de télécom pendant la dépose du pont.

En application de l'arrêté préfectoral n° 2026-0728.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

**Patrick DUGUET**

L'Ingénieur en Chef  
Adjoint à la Cheffe du Service  
Patrick DUGUET



**L'adjoint à la responsable  
du service des canaux**

**Date limite d'affichage : 15 mai 2026**

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à [patricia.rodrigues@paris.fr](mailto:patricia.rodrigues@paris.fr).

